IRTS PLATEAU DES GUYANES

6 Rue Ernest Caveland, Troubiran - 97300 CAYENNE

Siret 439 152 976 00031- APE 85.59A

Tél : 05 94 25 34 88 - E-mail : contact@irdts.org

SECRET PROFESSIONNEL, SECRET PARTAGE ET CONFIDENTIALITE

Taux de satisfaction (dernière session) : 100%

Contexte

Tout professionnel est soumis à des droits et des devoirs. Qu'en est-il du secret professionnel, de l'obligation de discrétion ou de l'information partagée ? Que devons-nous dire ou taire ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment ? Quelles en sont les conséquences ?

Depuis la loi du 26 janvier 2016, tous les professionnels des secteurs social et médico-social sont désormais tenus au secret professionnel. L'injonction croissante des pouvoirs publics d'avoir accès aux informations personnelles des personnes accompagnées peut placer les professionnels dans des situations inconfortables. Le RGPD – règlement général européen sur la protection des données personnelles - qui est entré en application le 25 mai 2018, accentue la responsabilisation des acteurs tant publics que privés.

Objectifs

- S'approprier les recommandations d'application des dispositions législatives sur ces notions
- Cerner les différences de signification entre secret professionnel, secret partagé et confidentialité et leur champ d'application
- Identifier leurs impacts sur la communication interprofessionnelle et la prise en charge effective des usagers/résidents

Public visé

Tout professionnel concerné par cette thématique dans son exercice professionnel

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Dates et durée

8 et 9 juin 2026
2 jours - 14 heures

Lieu

Cayenne

Taille du groupe

10 à 16 participants

Tarif

392€ TTC / participant.e

Intervenant

Educatrice spécialisé ayant une experience significative en ESSMS et formatrice adulte

Inscription

fpc@irdts.org 05 925 34 88 ou 05 94 01 00 96

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Contenu et déroulement de la formation

Accueil

Présentation des stagiaires et de leurs attentes

Explicitation du programme

Clarifier les notions

Définitions
Le secret professionnel et le cadre juridique.
Secret partagé ou partage d'informations ?
Entre interdiction, autorisation et obligation.

La levée du secret professionnel

Le signalement de personne en danger
La non-assistance à personne en péril
Les violences conjugales

La pratique du secret

Gestion du dossier de la personne

La participation à des instances extérieures.

Lorsque le droit et la déontologie ne donnent pas de réponse aux questions éthiques.

La mise en œuvre du RGPD dans les établissements et les institutions.

Bilan et évaluation

Bilan et évaluation des acquis et de la satisfaction

Tour de table

Questionnaire à chaud à l'issue de la formation.

Modalités pédagogiques

Apports juridiques, apports théoriques, études partagées des situations apportées par les professionnels, exemples

Une attestation de suivi sera remise à chaque stagiaire ayant assisté à l'intégralité de la formation

IRTS PLATEAU DES GUYANES

6 Rue Ernest Caveland, Troubiran - 97300 CAYENNE

Siret 439 152 976 00031- APE 85.59A

Tél : 05 94 25 34 88 - E-mail : contact@irdts.org

formation	

**Pour les personnes ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap, nous contacter pour toute adaptation*
referent.handicap@irdts.org